



Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques

16^e étage
1001, boul. Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

C. élec. : frechette.yves@hydroquebec.com

Par courriel seulement

Le 29 mai 2026

M^e Carolina Rinfret, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

OBJET : Suivi administratif révisé – Décision D-2018-043 relative au remplacement d'automatismes, d'appareillage et de bâtiments au poste de Duvernay
Votre dossier : R-4019-2017
Notre dossier : R054676 YF

Chère Consœur,

Comme suite à la décision D-2018-043 rendue le 17 avril 2018, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») déposait le 31 mai 2024, auprès de la Régie de l'énergie (la « Régie »), une [lettre de suivi administratif](#) relative à la situation particulière du projet visant le remplacement d'automatismes, d'appareillage et de bâtiments au poste de Duvernay (le « Projet »). Cette situation entraînait une réévaluation de son coût et de son échéancier.

Par la présente, le Transporteur donne suite à la décision D-2017-021¹, selon laquelle ce dernier doit informer la Régie lorsqu'il constate, dans le cadre de la préparation de son rapport annuel, que le nouveau coût prévu d'un projet ayant déjà fait l'objet d'un suivi administratif est supérieur au coût indiqué dans celui-ci.

Ainsi, le Transporteur informe la Régie que la nouvelle prévision présentée aux pièces HQT-6, Documents 1 et 1.1 du rapport annuel 2025 du Projet est maintenant 145,9 M\$, soit de 1,9 M\$ supérieure au coût révisé de 144,0 M\$ indiqué dans le suivi administratif du 31 mai 2024. Les écarts cumulatifs par rapport au montant initial de 73,8 M\$ autorisé par la Régie totalisent 72,1 M\$.

Explication des écarts

Le Transporteur rappelle que, dans sa décision D-2026-008, aux paragraphes 310 et 311, la Régie reconnaît que la preuve versée au dossier démontre le caractère prudent,

¹ Paragraphe 366.

pour la prestation efficace du service de transport, des dépassements de coûts associés au Projet, lesquels sont inclus dans le coût révisé de 144,0 M\$, tel qu'indiqué dans le suivi administratif du 31 mai 2024.

À cet égard, la hausse cumulée du coût du Projet s'explique par les mêmes éléments que ceux présentés dans le suivi administratif du 31 mai 2024 :

- coûts de travaux des entrepreneurs (peu de disponibilité dans la région métropolitaine ayant comme conséquence une augmentation des coûts) ;
- prolongation des délais d'approvisionnement ;
- report des mises en service dû à la difficulté d'obtenir les retraits nécessaires, entre autres causée par les feux de forêt en 2023, occasionnant ainsi une révision de la planification des travaux ;
- coûts supplémentaires d'équipements : protection de défaillance de disjoncteurs à 315 kV, barre de relève souterraine à 315 kV, sectionneurs de mises à la terre de lignes à haute tension et mise à la terre corrodée ;
- mesures liées à la COVID-19.

Le tableau 1 présente le coût des travaux selon l'autorisation initiale, le coût révisé selon le suivi administratif du 5 octobre 2021 (1), la prévision constatée dans la préparation du rapport annuel 2022 (2), les nouvelles prévisions constatées dans la préparation des rapports annuels 2023 (3) et 2025 (4) respectivement, ainsi que les écarts entre cette dernière prévision et le coût des travaux selon l'autorisation initiale.

Tableau 1
Coûts des travaux avant-projet et projet
d'automatismes, d'appareillage et de bâtiments au poste de Duvernay
(en milliers de dollars)

	Autorisation initiale D-2018-043	Coût révisé (1)	Prévision RA 2022 (2)	Prévision RA 2023 (3)	Prévision RA 2025 (4)	Écarts
Coûts de l'avant-projet	2 099,7	1 799,4	1 799,4	1 799,4	1 799,4	-300,3
Sous-total	2 099,7	1 799,4	1 799,4	1 799,4	1 799,4	-300,3
Coûts du projet						
Ingénierie, approvisionnement et construction	54 891,5	105 775,2	109 540,9	113 092,9	117 273,3	62 381,8
Client	11 382,6	20 047,8	19 275,7	19 920,4	17 843,5	6 460,9
Frais financiers	5 386,8	7 399,4	8 232,7	9 204,8	8 973,1	3 586,3
Sous-total	71 660,9	133 224,4	137 049,3	142 218,1	144 090,0	72 429,1
TOTAL	73 760,6	135 021,8	138 848,8	144 017,6	145 889,4	72 128,8

Les totaux et les écarts sont calculés à partir de données non arrondies.

Le Transporteur est disponible pour fournir les informations supplémentaires que la Régie jugerait utile de lui demander à l'égard de la présente.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette